

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 85 (2001)

Artikel: Les mosaïques de la Maison dite aux deux péristyles de Hergla : originalité d'un atelier byzacénien
Autor: Ennaïfer, Mongi / Ouertani, Nayla
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-836070>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les mosaïques de la Maison dite aux deux péristyles de Hergla : originalité d'un atelier byzacénien

Mongi ENNAÏFER - Nayla OUERTANI

Les dégagements effectués à Hergla¹ (l'antique *Horrea Caelia*)², sur le littoral est de la Tunisie ont révélé au sud de la ville de vastes entrepôts (*Horrea*), comparables à ceux d'Ostie, une nécropole tardive³, restée inédite et une grande *domus* du front de mer. Dégagée depuis la fin des années 60, cette luxueuse demeure (fig. 1) n'a pas, non plus, fait l'objet d'études⁴.

Ce VIII^e colloque de la mosaïque nous offre l'opportunité de présenter sommairement les résultats des premières recherches que nous y avons entreprises en 1997 et de mettre en valeur un atelier original de Byzacène.

I- Le cadre architectural (fig. 2) :

La disposition classique de cette habitation s'organisant autour d'un péristyle, ainsi que l'édifice thermal la jouxtant et ouvrant sur un autre péristyle, nous ont suggéré le nom de la maison.

D'une superficie moyenne, de l'ordre de 850 à 900 m², la demeure n'a, semble-t-il, conservé qu'un accès secondaire donnant sur le vestibule 16, situé à l'angle sud-ouest de l'habitation. Il est, toutefois, probable qu'une entrée principale, axée sur la salle d'apparat 4, ait pu exister sur la façade orientale, aujourd'hui complètement disparue avec le portique correspondant, rongés par la mer.

Les galeries septentrionale et méridionale sont, quant à elles, à moitié préservées, seul le portique occidental subsiste dans sa totalité. Le péristyle, en partie conservé, avait, semble-t-il, une forme rectangulaire et une superficie supérieure à 200 m². Il était séparé du *viridarium* par une murette et agrémenté tardivement d'un bassin de forme semi-ovale.

Le noyau initial

¹ Cf. R. CAGNAT et A. MERLIN, *Atlas Archéologique de la Tunisie*, 2e série, 1932. Feuille 45 (Halk El Menzel) au 1 / 50.000.

² Le site est mentionné par l'*Itinéraire d'Antonin*, à 18 milles d'*Hadrumetum* (Route *Pudput-Hadrumetum*) et signalé par la *Table de Peutinger*, *Ad Horrea* sur la route de *Cubin* à *Ad Horrea*, ainsi que dans la liste de PLIN L'ANCIEN, *Histoire Naturelle* 5, 24 ; voir également V. GUERIN, *Voyage archéologique dans la Régence de Tunis*, tome 1, Paris 1862, p. 85, 86 ; C. TISSOT et S. REINACH, *Géographie comparée de la Province romaine d'Afrique*, tome II, Paris 1888, p. 144-149 ; P. SALAMA, *Les voies romaines de l'Afrique du Nord*, Alger 1951, p. 80, 81, 102 et 127 ; L. FOUCHER, *Hadrumetum*, Paris 1964, p. 94, 95.

³ A l'est de cette nécropole, on remarque encore les vestiges d'une habitation.

⁴ Elle fait seulement l'objet d'une mention par T. GHALIA, *Hergla et les mosaïques des basiliques chrétiennes de Tunisie (Plan, décor et liturgie)*, Tunis 1998, p. 15, note 1.

Les multiples remaniements qui ont affecté l'édifice ne nous ont pas permis, dans l'état actuel de nos recherches, de vérifier le plan initial qui pourrait avoir été conçu, selon des principes de symétrie, autour de deux axes perpendiculaires est-ouest et nord-sud se recoupant au centre du *viridarium*.

Il est, en tout cas, vraisemblable que le noyau initial ait eu pour limite au nord et à l'ouest le mur de fond des portiques actuels, tandis qu'au sud il se terminait au niveau de la limite nord du corridor 15. La création de celui-ci correspondrait à une extension de la maison vers le sud et à un réaménagement de tout le secteur.

L'aile occidentale faisant face à la présumée entrée principale, constituait la partie noble de la maison. Elle a été organisée en fonction de l'*æcus* 4, (fig. 3) orientée vers l'Orient⁵ et ouvrant directement sur le péristyle, par une vaste baie, de 2,20 m de largeur, close par deux battants. Cette salle d'apparat se distingue par la richesse de son pavement : son fond blanc, réalisé en tesselles de marbre, sa palette raffinée, et son décor, parmi les plus élaborés de la maison. Elle devait être, à l'origine, flanquée par deux petites pièces symétriques 5 et 4 c ; ensuite, lors du réaménagement du secteur sud, cette dernière fut transformée en couloir de service au sol mosaïqué.

En communication directe avec le péristyle, le couloir 4 c pouvait faire fonction d'antichambre. Un pas de porte également mosaïqué, conservant les blocs de seuil où s'encastrent les vantaux, marque l'emplacement de la cloison qui séparait les deux espaces 4 a et 4 c. Une porte percée à l'angle nord-ouest de la salle a mis, beaucoup plus tard, l'*æcus* devenu exèdre en relation avec la pièce 5 au sol bétonné.

Cette dernière a été elle-même, tardivement, mise en communication avec le secteur intime de la *domus*. En effet, la pièce 6 qui lui est contiguë constituait l'antichambre du *cubiculum* 7. Cette chambre à coucher a été identifiée comme telle grâce à son pavement biparti, cerné par la même bordure et la même bande de raccord (fig. 4). Certes, les deux tapis sont au même niveau, sans estrade pour supporter le lit, mais celui du fond offre une composition d'octogones sécants et adjacents, alors que l'autre est décoré d'un original bouclier d'écailles. Un petit couloir 8 (fig. 8), se terminant en cul-de-sac, joint l'aile occidentale à l'aile septentrionale et desservait en même temps les pièces 7 et 9 qui étaient, vraisemblablement, toutes deux chambres à coucher. Un nettoyage effectué à la limite sud du couloir, a révélé les traces des pierres de seuil, attestant la présence d'une porte préservant l'intimité des habitants.

La salle suivante 10 avait sensiblement les mêmes dimensions que la précédente. La disparition d'une grande partie de ses murs est et sud empêche d'envisager son rapport avec la grande pièce 11. Celle-ci ne conserve qu'en partie ses murs nord et ouest.

⁵ Cette orientation est recommandée par VITRUVÉ (*Les dix livres d'architecture*, Balland 1979, L. VI. 6, p. 198) pour la salle utilisée au printemps et en automne.

La jonction des ailes occidentale et méridionale qui a subi des remaniements, est formée actuellement par deux petits espaces irréguliers. L'accès à la première pièce 19, se fait par le péristyle et est marqué par un seuil mosaïqué, figurant une tige agrémentée d'un ruban (?)⁶ (fig. 5), à sens apotropaïque ou symbole de corporation (?). Contigus à celle-ci, le couloir 17 et le réduit 18, tous deux de forme irrégulière, constitueraient la limite ouest de l'aile sud, dans le cas où notre hypothèse d'un plan initial symétrique venait à se vérifier.

On arrivait à 17 par une porte ouvrant sur le péristyle. Le sol du tronçon 17a est le seul pavé en mosaïque de tesselles grises montrant un grand rectangle délimité par un filet noir et ocre / rouge.

Cependant, la bande de raccord se poursuit au-delà de ce rectangle sur une longueur de 1,08 m. Le sol du reste du couloir et de la pièce 18 est réalisé en un type de *signinum* rudimentaire avec incrustation de tesselles, d'éclats de tesselles, de galets et même de coquillages. Au-delà de ces deux espaces nous arrivons à un ensemble cohérent, décalé vers l'est par rapport à l'aile opposée. On y accédait par la présumée entrée secondaire de la maison qui donne sur le grand vestibule 16 au sol en béton de chaux lissé à la surface⁷. Ce vestibule débouchait à l'est sur un long corridor 15 qui formait le portique arrière, conservé actuellement sur une dizaine de mètres. Cette galerie donnait accès à la petite pièce 14, ainsi qu'au couloir 13 qui conduisait au péristyle 2. Deux seuils mosaïqués indiquent encore l'emplacement des portes. Plus à l'est, la salle 12, préservée seulement en partie, semble être la plus spacieuse de cet appartement. Cet ensemble se distingue ainsi, à la fois par son accès autonome, sa position stratégique tournant le dos au cœur de la demeure, mais possédant tout de même le couloir 13 le mettant directement en relation avec le péristyle 2. On avait vraisemblablement là les lieux de retraite où le *dominus* recevait les hommages de ses clients et accueillait ses hôtes de marque.

Le noyau initial de cette habitation du front de mer dont on vient d'évoquer brièvement certaines caractéristiques du plan architectural montre surtout dans le secteur nord-ouest (pièces 6-9) une grande homogénéité dans le mode de construction, ainsi que dans le décor mosaïqué.

Aménagement de l'exèdre (?) basilique 4 a - 4 b (fig. 6).

Par la suite, la Maison a connu plusieurs remaniements notamment dans le secteur sud-sud-ouest. L'aménagement le plus remarquable est, cependant, celui qui affecte l'aile occidentale, lorsque le propriétaire dota sa demeure d'un vaste espace 4 b couvrant environ 140

⁶ J.-P. Darmon a suggéré d'y voir un thyrses sur lequel est nouée une bandelette. Mais la tige est trop épaisse pour un thyrses.

⁷ Un sondage, pratiqué devant les deux ouvertures de ce vestibule, révéla à 7 cm au-dessous du sol actuel et le long du mur sud, des tesselles blanches, vestiges d'un pavement ancien dont le niveau correspondait à celui des autres mosaïques du secteur. Il a permis, en outre, la mise au jour devant l'entrée est d'une surface (2,80 m x 1 m) en béton de chaux percé de plusieurs cavités comme pour recevoir un revêtement.

m2 et se terminant par une grande abside. L'ancien *æcus* 4 a qui le précède lui sert alors de vestibule intégrant également la pièce 5. Toute cette aire 4 a, b et 5 semble avoir reçu un nouveau tapis (fig. 3 et 7) présentant une composition orthogonale d'octogones et de carrés adjacents⁸, dessinée avec une tresse polychrome à deux brins.

Il est difficile, dans l'état actuel des fouilles d'identifier avec certitude cet espace qu'on est tenté de considérer comme une exèdre de réception. C'est probablement à ce moment-là que la pièce 5 est mise en relation avec 6 qui voit sa communication avec le péristyle 2 bouchée par l'installation d'un bassin empiétant sur son pavement.

Une église à abside occidentale (4 b) a été, par la suite, installée à l'intérieur des limites de la présumée⁹ exèdre. Un sondage effectué dans son angle sud-est, sous le *nucleus* du pavement, a fourni pour cette transformation un *terminus post quem* se situant vers le milieu du IV^e siècle¹⁰, comme il attesta la présence de tombes tardives à rattacher à l'église. On inhuma, aussi, dans les espaces 4 a et 4 c devenus narthex, en procédant en même temps au remplacement de certains motifs de remplissage des octogones du tapis par des inscriptions (fig. 7). D'autres tombes ont reçu des dalles funéraires mosaïquées, attribuables au V^e siècle. Une tombe à jarre, à dalle également mosaïquée, a été repérée dans le péristyle, devant la basilique et une autre, sans mosaïque, se trouve encore en place dans la pièce 19. Toutes ces sépultures n'ont pas encore été fouillées.

Dans une ultime transformation, on dota l'église d'une contre-abside, orientée vers l'est.

Les thermes :

Avant de terminer avec le cadre architectural, il convient d'évoquer le rapport entre l'ensemble thermal et la maison étudiée.

Au départ, nous étions persuadés que les bains, attenants à la demeure, dépendaient directement d'elle. Il restait à retrouver le point de communication entre les deux édifices. La seule possibilité qui s'offrait, à ce sujet, était l'ouverture percée dans le mur mitoyen au couloir 8 et au péristyle 20 des thermes. Un sondage (fig. 8) effectué au pied de l'ouverture a montré que, postérieurement à la construction de la maison, une canalisation¹¹ à ciel ouvert a été mise en place le long du mur mitoyen aux deux ensembles, entraînant la détérioration de l'enduit de

⁸ C. BALMELLE et alii, *Le décor géométrique de la mosaïque romaine*, Paris 1985, pl. 164.

⁹ D'autres cas d'installation d'église dans une maison ou "dans un édifice de plan comparable avec péristyle" ont été signalés notamment à Mactar, Basilique dite des *Juvenes*, voir N. DUVAL, "Etudes d'archéologie chrétienne nord-africaine", *MEFRA*, 1972, p. 1137 et à Hippone, voir E. MAREC, *Monuments chrétiens d'Hippone ville épiscopale de Saint Augustin*, Paris 1958, p. 112-128.

¹⁰ On a, en effet, recueilli, entre autres un rebord de marmite avec lèvre épaisse (céramique de Pentellaria, IV^e siècle ?) et une monnaie de *Valenticus*, un *folles*, d'une officine de l'atelier d'Aquileia. Nous remercions Latifa Slim, Michel Bonnifay et Lotfi Rahmouni pour l'aide qu'ils nous ont apportée pour l'identification de ce matériel.

¹¹ Profondeur : 17 cm ; largeur : 10 cm.

sa partie inférieure. De ce fait, l'hypothèse d'un passage reliant en ce lieu la maison aux thermes devenait caduque. L'ouverture marquerait l'emplacement d'une fenêtre qui éclairait le couloir 8.

Par ailleurs, un examen attentif du mur occidental de la pièce 6 permet de constater qu'il conserve encore son enduit (fig. 9) sur sa face extérieure et que la paroi orientale du *caldarium* 30 est venue, par la suite, s'appuyer contre. La postérité des thermes par rapport à la maison est ainsi établie.

A la suite d'un incendie, la canalisation a été totalement brûlée. Les dégâts causés par le feu ont également touché le secteur septentrional de l'habitation comme l'attestent les traces, encore visibles, sur les mosaïques des pièces 6-7-9-10 et 11.

C'est après ce sinistre qu'on a dû rehausser l'espace au nord de la maison, en recouvrant la canalisation, ainsi que les vestiges d'un mur ancien, situé au pied du muret sud du péristyle 20. Le remblai utilisé pour combler la dénivellation comporte un riche matériel de destruction¹², très homogène, remontant à la fin du II^e ou au début du III^e siècle après J.-C. Il fournit, de ce fait, un *terminus post quem* pour la mise en place de la mosaïque du péristyle 20 et sans doute pour l'aménagement des thermes. Cette datation peut être confortée par une comparaison stylistique avec des pavements byzacéniens¹³ (fig. 10).

II- Les mosaïques (fig. 2) :

Le cadre architectural que nous avons essayé de présenter, en tenant compte de quelques repères chronologiques que nous avons pu établir, contribuera, à une meilleure approche du décor mosaïstique de cette maison, surtout qu'on a affaire ici au seul ensemble homogène de mosaïques domestiques, livré par le site d'*Horrea Caelia*.

Notre propos ici n'est pas d'étudier systématiquement la vingtaine de documents qui ornent encore l'habitation, mais plutôt de dégager le style et les spécificités des ateliers qui les ont réalisées.

Programme décoratif :

On remarquera dès l'abord que le programme décoratif ne renferme ni scène figurée, ni décor de *xenia*, ni trame géométrique végétalisée, pourtant bien fréquents en Byzacène. Il est

¹² Il s'agit, entre autres, de fragments de fresques et de céramique culinaire africaine (forme Hayes 21 et 182) de sigillée africaine A, d'amphores africaines (II A), de marmite de forme Hayes 181, etc.

¹³ Cf. C. BALMELLE, *Le Décor*, pl. 124. Le décor de ce pavement, figurant un quadrillage oblique avec fleurettes aux intersections et fleurette à croix incluse dans les cases, s'inscrit dans une série byzacénienne comprenant un exemple de Sousse, daté vers 250 apr. J.-C., L. FOUCHER, "Venationes à Hadrumète", *OMRL* XIV, 1964, p. 96, fig. 6 et pl. VIII, 1, ainsi que trois d'El Jem : deux, provenant de la Maison des dauphins : *CMT*, Vol. III, Fasc. 1, n° 40 A, et p. 92-93, plan 5, pl. LII, LXXIV et n° 41, p. 93, plan 5, pl. LII, datés de la 2^{ème} moitié du III^e-début IV^e (?) et le troisième, originaire de la Maison des mois, que L. FOUCHER, *Découvertes archéologiques à Thysdrus, en 1961*, Notes et documents Vol. V (nouvelle série), p. 50, pl. XXXV, assigne à la 1^{ère} moitié du III^e siècle.

presqu'exclusivement élaboré sur la base d'une ornementation géométrique. Il inclut des compositions de surface connues, telles que le quadrillage de filets simples dentelés (*Décor*, 124 a) ici losangé, qu'on trouve dans le couloir 10 ou le canevas en nid d'abeilles au trait (*Décor*, 204 a) (fig. 11) réalisé pour la salle 11, en filets dentelés.

Il comporte, toutefois, des compositions qui par leur conception et leur exécution témoignent d'un savoir-faire très raffiné des *pictores* qui les ont dessinées et ont veillé à leur mise en place. A ce sujet, on évoquera, en premier lieu, la remarquable composition d'écailles qui capte le regard du visiteur dès qu'il franchit le seuil du *cubiculum* 7. Il s'agit d'un bouclier d'écailles (fig. 4 et 12) à effet de lignes (ici douze) rayonnantes d'écailles superposées, selon les diagonales et à partir d'un grand fleuron à vingt pétales arrondies, souligné par un dégradé de couleur allant du blanc au rouge foncé. Ce décor se singularise de la série de compositions centrées de type bouclier¹⁴ connues, par le fait que son centre n'est pas matérialisé par un cercle, que le motif du bouclier n'a pas de cadre propre et que les écailles ne sont interrompues par un cadre, que sur trois côtés seulement. Le côté occidental s'harmonise avec le panneau suivant destiné à recevoir le lit. La bipartition du tapis, traduisant un aspect fonctionnel ne gêne pas son unité¹⁵ ornementale. Celle-ci est matérialisée par un encadrement discret et commun aux deux parties et soulignée par une même bordure de méandre, en redans carrés polychrome (*Décor*, 30 b) (fig. 13) au tracé très original.

Une deuxième composition centrée (fig. 14) mérite également d'être signalée. Elle couvre le sol de la petite pièce 14 faisant partie du secteur sud qui a été réaménagé. Elle est inspirée du canevas d'octogones adjacents déterminant des carrés sur la pointe (*Décor*, 175 b), mais structurée autour d'un octogone central formé d'une étoile à huit losanges, cantonnée de petits carrés droits et sur la pointe et de losanges (*Décor*, 177 a). Dans les demi-octogones coupés par la bordure, les carrés droits sont remplacés par une paire de losanges. Une seule trame africaine semblable à la nôtre a été découverte à El Jem¹⁶. Elle montre quatre étoiles à huit losanges déterminant un carré central orné d'un grand fleuron, alors que celle de Hergla est composée de quatre demi-étoiles, déterminant un octogone central.

La troisième innovation constatée dans le programme décoratif de l'habitation étudiée est à considérer dans le cadre du répertoire africain. En effet, au moment des transformations effectuées dans le secteur sud, le couloir 13 reçut un pavement (fig. 15) offrant une composition orthogonale, fort élégante, de méandres de svastikas en pannetons de clé simples (*Décor*, 189) chargés de losanges inscrits, timbrés de fleurettes. Anne-Marie Guimier-Sorbets

¹⁴ Cf. Compositions centrées, Vol. II, *Décor Géométrique*, section D, composition centrée de type boucliers d'écailles IDlc. Le cas de Hergla permettra, sans doute, de compléter la définition donnée à ce type de canevas. Nous remercions C. Balmelle pour la documentation qu'elle a bien voulu nous communiquer à ce sujet.

¹⁵ La pose en réticulé des tesselles du fond contribue à assurer l'unité des deux panneaux du pavement.

¹⁶ L. FOUCHER, 1961, p. 54, salle 4, pl. XXXVII c.

qui recense dans son étude, consacrée à ce motif¹⁷, dix-sept exemples¹⁸ recueillis à la fois en Orient et en Occident, n'en signale aucun pour l'Afrique. L'originalité de cette double trame superposée réside dans le fait que le motif peut se "lire comme composition de méandres à svastikas... avec losanges inscrits ou comme composition de losanges et carrés avec svastikas inscrits".

A l'occasion des mêmes remaniements, la salle 12 qui devait constituer la grande salle de réception de l'appartement sud a vu son sol s'orner du décor le plus élaboré de la maison (fig. 16). Il s'agit, apparemment, d'une trame d'octogones associés à des carrés, à des losanges et à des rectangles qu'il est difficile actuellement de reconstituer, vu l'état du pavement¹⁹. La qualité de celui-ci n'en demeure pas moins évidente par la maîtrise de son organisation, la richesse de ses motifs de remplissage et le raffinement de sa polychromie. C'est, par ailleurs, le seul tapis de la maison bordé par une tresse à trois brins, dentelé. Il faut noter, en outre, que les octogones sont chargés ici d'un triple cercle orné d'un fleuron composite à huit pétales trifides et cordiformes, tout à fait semblable à celui du seuil (fig. 3) marquant le passage entre 4 c et 4 a.

L'apport du maître d'œuvre en tant que concepteur de cet ensemble décoratif s'observe quelquefois seulement dans le choix d'un canevas dans son modèle le moins fréquent ; c'est le cas dans l'antichambre 6 montrant des paires tangentes de peltes adossées, alternativement couchées et dressées (*Décor*, 222 d) (fig. 9). Le type de peltes est ici simple, sans volutes à l'apex, le fond aéré, rappelant celui de la Maison des banquettes à Sousse²⁰. Mais si à Hadrumète les peltes sont de style sévère, à Hergla ils sont d'une polychromie discrète²¹.

Dans l'*œcus* 4 a, la composition de croix cantonnées de paires de losanges et d'octogones adjacents déterminant de grands carrés (*Décor*, 179) (fig. 17) ne se distingue de la série africaine²² que par un détail dans les proportions des figures, les octogones de Hergla sont un peu plus grands que sur les autres exemples.

Ainsi le répertoire est généralement conforme à la tradition byzacénienne. Le seuil (fig. 18) de la grande baie d'entrée de l'*œcus* 4 s'inscrit également dans cette optique. Son décor est constitué de deux culots en forme de pelte se prolongeant par de longues tiges à volutes déployées qui dessinent un fuseau renfermant un fleuron longiforme. La rigueur de la

¹⁷ A.-M. GUIMIER-SORBETS, "Le méandre à pannetons de clef dans la mosaïque romaine", in *Mosaïque, Recueil d'Homages à Henri Stern*, Paris 1983, p. 197 et 199, type 122 : losanges et carrés, pl. CXXIV.

¹⁸ Leur datation s'échelonne entre la fin du I^{er} siècle av. J.-C. et le IV^e siècle apr. J.-C.

¹⁹ Les mauvaises conditions de dépose des fragments subsistant de la mosaïque, ensuite leur repose sur un support en béton armé dans les années 70, les ont considérablement détériorés.

²⁰ A. ENNABLI, "Maison des Banquettes à Sousse", in *CMGR*, II, Paris 1975, p. 114, pl. XLI, 2. Le pavement est daté vers le milieu du II^e siècle apr. J.-C.

²¹ Dessinés avec des filets noirs, les peltes sont vert olive, ocre / gris.

²² S. GOZLAN, *La Maison du triomphe de Neptune à Acholla, Botria, Tunisie*, I, *Les mosaïques*, Rome 1992, p. 15-22, recense 7 pavements échelonnés sur plusieurs siècles et provenant d'Acholla (n° 1, fig. 1 à 4, pièce II, plan 1, pl. VI-XI), de Sousse, d'El Jem, d'Uppenna et d'Hippone.

symétrie et l'élégance du motif le rapprochent du panneau d'un des *cubicula* de la Maison de Neptune à *Acholla*²³ et d'un seuil de la Maison des Mosaïques Blanches d'El Jem²⁴.

Les innovations des ateliers de Hergla n'ont pas touché seulement l'élaboration des canevas, elles se remarquent aussi au niveau des motifs de remplissage comme au niveau du dessin des bordures.

En effet, l'examen de la trame d'octogones sécants et adjacents déterminant des carrés et des hexagones oblongs (*Décor*, 169 a et b) qu'on retrouve dans les *cubicula* 7 (fig. 4) et 9 (fig. 19) montre qu'elle est très fréquente en Afrique Proconsulaire, aux II^e et III^e siècles. Elle a généralement les carrés chargés de nœuds de Salomon ou de fleurettes, alors que les hexagones sont vides. Un cas seulement a été signalé à *Acholla*²⁵ où les carrés sont ornés de croisettes. Le mosaïste de Hergla a, là aussi, fait preuve d'une grande habileté en égayant les carrés de fleurettes et les hexagones de croisettes. Le remplissage uniforme, ainsi conçu a fait apparaître un quadrillage de lignes de croisettes non contiguës (fig. 20), d'un grand raffinement. Par ailleurs, les éléments de la trame (carrés et hexagones) ont ici des proportions bien harmonisées qui contribuent à la réussite du décor.

En ce qui concerne les bordures, nous signalerons d'abord l'originalité d'une tresse à deux brins²⁶, polychrome, soulignée de part et d'autre par des brins extérieurs blancs (fig. 21) ; ensuite celles de deux ou trois brins²⁷ polychromes, dentelés (fig. 11), alors que d'habitude ce sont les guirlandes de laurier qui le sont.

La technique d'exécution

En réalité, quoique limité à une ornementation purement géométrique, ce programme se distingue, néanmoins, par le choix de schémas élégants et peu fréquents.

En matière de technique d'exécution, bien que la pierre ait été le seul matériau utilisé, sauf dans la salle d'apparat 4 où le fond blanc est en marbre, le travail reste, en gros, assez soigné tant dans la mise en place du support que dans la taille des tesselles. Celles-ci sont coupées, assez fines, de l'ordre de 70 à 110 pièces au dm². Une impression d'homogénéité se dégage des pavements de cette habitation, lorsqu'on les considère dans leur ensemble ; mais leur analyse détaillée révèle des différences qui constituent, peut-être, des indices d'une différence d'ateliers.

En effet, nos observations à ce sujet nous ont conduit à mettre en évidence un premier groupe de mosaïques couvrant le péristyle 2, ainsi que les pièces de l'aile nord de la maison :

²³ S. GOZLAN, *op. cit.*, n° 47, p. 168-173, fig. 53, pl. LXXIII-Fin II^e siècle.

²⁴ CMT, Vol. III, El Jem, Fasc. 1, 50 B, p. 104-105, pl. LVI. 1^{re} moitié du III^e siècle.

²⁵ S. GOZLAN, *op. cit.*, n° 18, p. 86-88, pl. XXV.

²⁶ Bordure du pavement du corridor 15.

²⁷ Bordures des pavements de l'œcus 4 a et de la salle 11 (tresse à deux brins) ; bordure du pavement de la pièce 12 (tresse à trois brins).

le *cubiculum* 7, son antichambre 6, le *cubiculum* 9, les pièces 10 et 11. Le couloir 8, ne conservant qu'un petit fragment restauré²⁸ de son pavement originel, n'a pu être pris en considération.

L'ornementation dans ce secteur répond à un goût particulièrement sobre. Les compositions sont finement réalisées en filet dentelé simple noir²⁹ sur un fond dégagé généralement grisâtre, pour briser sa neutralité. Cette simplicité des trames a été animée par la disposition des tesselles : tantôt en lignes parallèles, tantôt en réticulé, et même rythmées en demi-cercle comme c'est le cas dans les intervalles cordiformes déterminés par les peltes de la pièce 6 ou dans les écailles du bouclier ornant la mosaïque du *cubiculum* 7. Dans ce second exemple, les écailles décrivent un subtil mouvement s'élargissant vers les écoinçons. La sobriété du décor est également égayée par les touches de couleur discrètes qu'apportent les motifs de remplissage : fleurettes³⁰ en sautoir ou croisettes.

Un deuxième groupe est constitué par les pavements de l'*æcus* 4 a, de son couloir de service 4 c, ainsi que ceux du secteur sud 12, 14 et 15. Quand au tapis du couloir 13, faisant la jonction entre le péristyle 2 et cette aile sud, il a été conçu pour assurer la transition entre les deux décors. Son traitement et sa polychromie discrète le démarquent des sols qui l'entourent et le rapprochent de la facture du premier ensemble.

En effet, le style des tapis du deuxième groupe se distingue par des trames beaucoup plus élaborées, avec effet de perspective, un fond plus chargé et une gamme de teintes, un peu plus variée. Aux couleurs vert olive, ocre et rouge qui dominent la palette précédente, on ajoutera notamment le gris et le marron.

Tout en continuant à employer les filets dentelés simples, cet atelier introduit l'usage du triple filet dentelé bichrome, aussi bien dans l'encadrement du champ (salle 4 a) que dans le canevas (salle 12), ainsi que celui des cercles sécants déterminant des fuseaux denticulés (couloirs 4 c et 15). Les figures géométriques sont soulignées à l'intérieur par des éléments emboîtés : losanges et carrés (salles 4 a, 12, 14 et corridor 15). On remarquera, en outre, l'apparition de la tresse à boucles carrées, comme bordure (salle 14). Elle est aussi utilisée en tant que motif de remplissage (*æcus* 4 a), comme le nœud de Salomon à boucles carrées (salles 12 et 14). Un autre élément de remplissage est également à signaler : la pelte à volutes avec pétale à l'apex (salle 4 a).

Par ailleurs, on constate à côté des fleurettes (salles 4 a et 14) l'emploi de toute une variété de fleurons : longiformes (salle 12), à pétales lancéolés (corridor 15), à pétales à volutes

²⁸ D'après les vestiges encore visibles devant le seuil de la pièce 9, la réfection antique a respecté la trame de carrés adjacents formés de quatre rectangles blancs égaux, autour d'un petit carré (*Décor*, 141 a), mais les carrés qui étaient ocre ou verts ont été restaurés en tesselles foncées.

²⁹ Exceptée celle de la chambre à coucher 7, exécutée en triple filet noir / rouge / ocre. Les canevas qui ne sont pas dessinés par des filets dentelés sont ceux des couloirs 4 c, 8 et 17 a, ainsi que ceux de l'exèdre 4 b et du corridor 15.

³⁰ Les fleurettes ornant le pavement de la pièce 10 se distinguent de celles des autres tapis par un détail. Leurs quatre pétales triangulaires sont placés sur les diagonales et non sur les médiatrices.

(*æcus* 4 a) et composites à huit pétales trifides et cordiformes (seuil entre 4 c et 4 a et salle 12).

La distinction de ces deux ensembles indique clairement l'existence de deux ateliers qui ont probablement fonctionné l'un au moment de la construction du noyau initial de la maison, l'autre à l'occasion du réaménagement du secteur sud, peut-être suite aux dommages causés par l'incendie qui affecta l'habitation.

Les résultats du sondage 1, comme nous l'avons vu³¹, situent le sinistre à la fin du II^e début du III^e siècle et fournit un *terminus post quem* pour l'exécution des pavements. Cette donnée, conjuguée avec les comparaisons stylistiques que nous avons pu établir pour certains tapis, suggèrent l'attribution du premier groupe de mosaïques à l'époque sévérienne et le deuxième groupe au III^e siècle.

Plus tard, l'aménagement³² de la grande exèdre (?) 4 a-4 b et 5, vers le milieu du IV^e siècle, nécessita le rehaussement du niveau du sol de cet espace, d'une douzaine de centimètres et la réalisation d'un nouveau tapis adapté à la nouvelle salle de réception. Cette mosaïque se démarque nettement des ensembles précédents, aussi bien par sa trame que par son style.

A la même époque, semble-t-il, remonte également la mise en place des sols en *opus signinum* du vestibule 16³³, du couloir 17 b, des pièces 18 et 19, situés sensiblement au même niveau que celui de l'exèdre. Lorsqu'on installa une église à l'intérieur de l'exèdre et qu'on y inhuma, on eut recours à des transformations pour intégrer des inscriptions dans son pavement.

Le dernier lot de mosaïques découvertes dans cette maison est constitué par des dalles funéraires dont une, au moins, remonte à la fin du IV^e début du V^e siècle, selon la typologie³⁴ établie par N. Duval.

Au total, les documents révélés par la Maison dite des deux péristyles, à Hergla, attestent, en dépit de certaines maladresses dans le dessin, le savoir-faire et l'originalité des ateliers qui ont réalisé le programme décoratif de cette somptueuse demeure. Malgré les différences de traitement relevés entre les secteurs nord et sud de l'habitation, une impression de cohérence se dégage des mosaïques, conservées encore *in situ*³⁵. Leur décor s'inscrit parfaitement dans les habitudes et la tradition de "l'école byzacénienne".

DISCUSSION

³¹ Voir *supra*, note 12.

³² Voir *supra*, note 10.

³³ Voir *supra*, note 7.

³⁴ N. DUVAL, *La mosaïque funéraire dans l'art paléochrétien*, Ravenne 1976, type I, p. 113 et 116.

³⁵ Nous remercions vivement le personnel du Département d'architecture de l'INP : S. Belhaj (architecte), R. Kooli, K. Jlassi (topographes), N. Jmour, A. Chebli (dessinateurs) et tout particulièrement F. Dahmani qui a assuré la totalité du relevé et du dessin des mosaïques.

Abraham Bar Shay : On observe deux originalités : 1) le bouclier n'est pas centré par rapport au cadre carré. Y a-t-il une raison à cette anomalie ? 2) le nombre de pétales, au centre, compté très rapidement durant la projection, s'élève à 20, ce qui prouve la connaissance de la construction géométrique du pentagone.

Mongi Ennaïfer : Le bouclier n'est pas figuré dans un panneau carré et il est effectivement décentré par rapport à la composition. Son grand fleuron est effectivement formé de 20 pétales, ce qui impliquerait la connaissance de la construction du pentagone (avec les instruments euclidiens : règle et compas). Le cinquième de la circonférence obtenue a été facilement divisée en 4.

Noël Duval : Je suis fort intéressé par ce dossier, que je connaissais mal. Indépendamment du caractère exceptionnel du bouclier d'écailles, d'ailleurs assez maladroit et presque monochrome, mais surprenant par la mise en page et le traitement des écailles et du centre, je m'intéresse à la séquence architecturale : création d'un vaste *æcus* à abside au IV^e s. et, simultanément, d'un bassin de péristyle, puis insertion d'une église d'abord occidentée puis orientée (ou à double abside). Il est dommage que la fouille, sans doute un peu "vigoureuse", ait fait disparaître la trace des colonnades et des installations liturgiques : on ne pourra donc pas dire grand chose de ce monument. Cette séquence est très comparable à celle de la basilique des *Juvenes* de Mactar. L'insertion de tombes recouvertes par des mosaïques reprenant la trame primitive avec des épitaphes se retrouve dans une église à Hippone et à Uppenna (2^e état). L'inscription *Iulia Domna patrona* recouvrant une tombe pose un problème d'interprétation. On aimerait mieux qu'elle appartienne à la maison qu'à l'église, car il s'agit difficilement d'une épitaphe.

Mongi Ennaïfer : Je dois préciser que le document que j'ai montré relatif à l'inscription de *Iulia Domna* est une photographie d'archives de l'Institut National du Patrimoine. Cependant, une partie de la dalle qui a perdu l'inscription est toujours *in situ*, ainsi que la sépulture en jarre qu'elle recouvre. Je suis, par ailleurs, content que M. Duval confirme en gros la datation que nous avons proposée.



Fig. 1 - Vue générale du site : au premier plan, les thermes et, à l'arrière-plan, la Maison du front de mer. Cliché INP - R. Selmi.

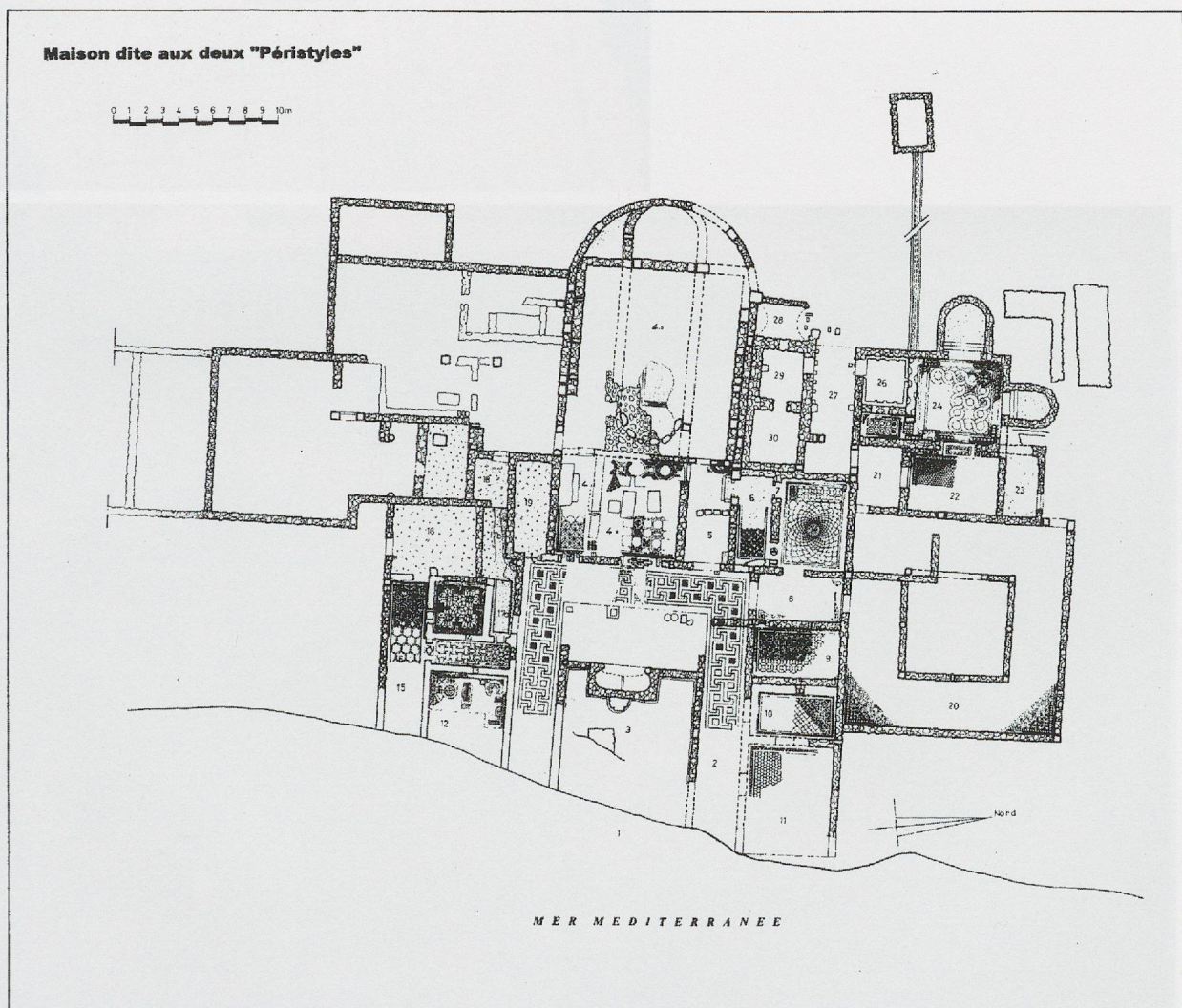


Fig. 2 - Plan d'architecture et relevé des mosaïques.



Fig. 3 - Vue générale de l'oecus 4. Cliché INP - M. El Kéfi.



Fig. 4 - *Cubiculum* 7, orné d'un pavement biparti. Cliché INP - M. El Kéfi.



Fig. 5 - Portique sud du péristyle 2 avec au fond le seuil de la pièce 19. Cliché INP - M. El Kéfi.



Fig. 6 - Vue générale de l'exèdre (?) - basilique 4 a -4 b. Cliché INP - M. El Kéfi.



Fig. 7 - Détail du pavement de l'exèdre
(?) 4 a -4 b. Cliché INP - M. El Kéfi.



Fig. 8 - Au premier plan, sondage 1,
ensuite couloir 8 se prolongeant par le
portique ouest du péristyle 2. Cliché
INP - M. El Kéfi.



Fig. 9 - Mur occidental de la pièce 6, conservant son enduit sur la face extérieure. Cliché INP - R. Selmi.



Fig. 10 - Détail du pavement du péristyle 20 des thermes. Cliché INP - M. El Kéfi.



Fig. 11 - Détail du pavement de la salle 11 : nid d'abeilles encadré par une tresse à deux brins. Cliché INP - M. El Kéfi.



Fig. 12 - Détail du pavement du *cubiculum* 7, le bouclier d'écailles. Cliché INP - M. El Kéfi.



Fig. 13 - Bordure du pavement du *cubiculum* 7. Cliché INP - M. El Kéfi.



Fig. 14 - Mosaïque de la pièce 14. Cliché INP - M. El Kéfi.

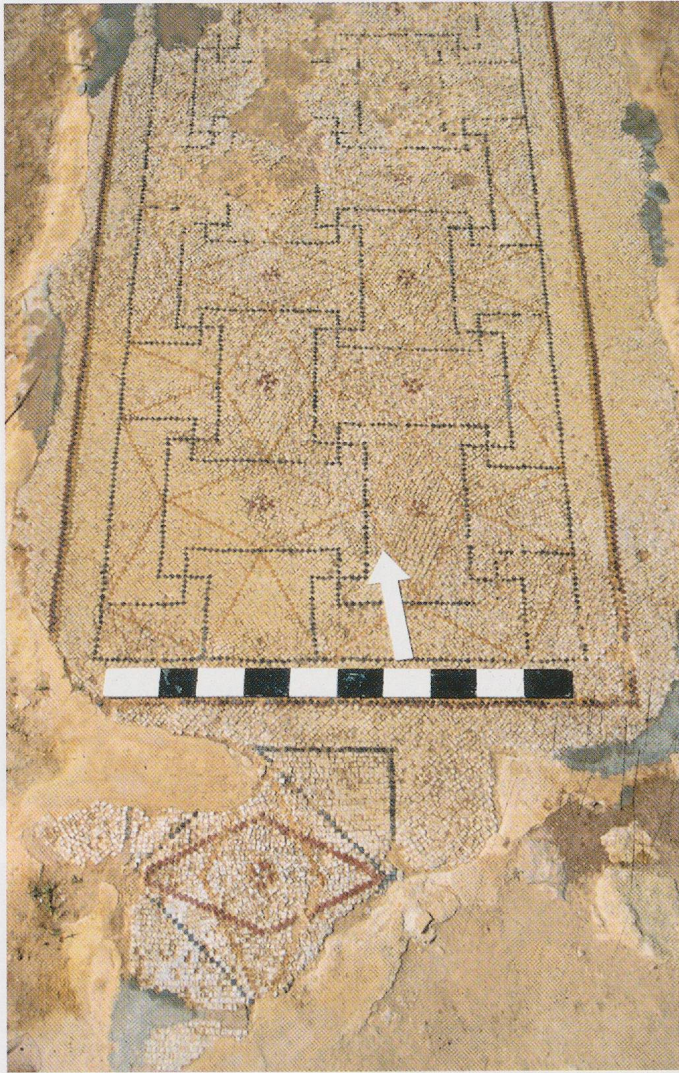


Fig. 15 - Seuil et tapis du couloir 13. Cliché INP - M. El Kéfi.



Fig. 16 - Pavement de la salle 12. Cliché INP - M. El Kéfi.



Fig. 17 - Détail du pavement de l'*oecus* 4. Cliché INP - M. El Kéfi.



Fig. 18 - Seuil de la grande baie d'entrée de l'*oecus* 4. Cliché INP - M. El Kéfi.



Fig. 19 - Pavement du *cubiculum* 9. Cliché INP - M. El Kéfi.



Fig. 20 - Détail du pavement du *cubiculum* 9 : quadrillage de lignes de croisettes non contiguës. Cliché INP - M. El Kéfi.



Fig. 21 - Bordure du pavement
du corridor 15. Cliché INP - M.
El Kéfi.